

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 13 décembre 1884

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Poésie : La vieille fille, par Noël Pays.—Un bout de chronique, par F. Ruant.—Deux rivaux.—La blonde, par la marquise de Monthilo.—Une mauvaise rencontre.—Septième tirage de nos primes : Liste des numéros gagnants.—La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery.—Courrier des modes.—De partout.—Un conseil par semaine.—Récréations en famille : Anagramme, logogriphe, échecs et rébus.—Variétés.—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Beaux-arts : Deux rivaux.—La chasse à l'ours en Russie.—Une mauvaise rencontre.—Nos illustrations de la mode.

ENTRE-NOUS

A-t-on jamais vu une semaine plus assommante que celle qui vient de s'écouler ?

C'est à n'y plus tenir et à décourager tous les amateurs de nouvelles émouvantes.

Naturellement, il faut se rejeter sur quelque chose, et l'un des passe-temps les plus favoris dans ces moments de disette, est de dire mutuellement du mal les uns des autres. On ne s'en lasse jamais, c'est toujours nouveau, c'est toujours bon.

Ce bon Mürger nous raconte dans ses scènes de la vie de bohème que Colline, l'homme au paletot noisette, le bibliophile enragé, avait recouru à cet expédient quand il s'ennuyait pas trop fort.

—Tiens, disait-il, je ne sais que faire, je vais aller chez Rodolphe, je lui dirai du mal de Marcel.

Chez Rodolphe, portez classe.

—Ma foi ! tant pis, j'irai chez Marcel et je lui dirai du mal de Rodolphe.

Et la soirée se passait très gentiment à casser du sucre sur la tête du pauvre diable dont le tort avait été d'être absent au moment où son ami s'était présenté chez lui.

Vous voyez que Colline n'était pas un homme à préjugés.

* *

Cette boutade, sous sa forme plaisante, cache une profonde connaissance du cœur humain, et révèle un grand esprit d'observation chez son auteur.

Ne voyons-nous pas tous les jours de braves gens, bons garçons au fond, qui ne feraient pas de mal à une mouche, insulter leurs confrères dans le journal qu'ils rédigent, les couvrir de boue, les accuser de s'être vendus, de trafiquer de tout, d'avoir perdu leur honneur, etc, quand ils savent parfaitement qu'ils mentent effrontément et qu'ils n'ont en vue que de donner un peu d'intérêt à un article qui, sans ces gros mots, serait complètement vide et nul.

C'est un genre auquel le public est parfaitement habitué.

Tout est permis quand il s'agit d'un homme qui n'appartient pas à notre parti, et si celui qui a été ainsi calomnié s'avise de réclamer, on ne manque pas de dire qu'il ne s'agit pas de l'homme privé et qu'on n'a voulu parler que de l'homme politique.

On a poussé même si loin ce genre de polémique que souvent un écrivain, après avoir terminé un article, le passe à son directeur en disant : "Hein ! ai-je bien réussi à éviter de faire un libelle ?"

C'est là la seule préoccupation : éviter le libelle. Il ne s'agit pas de faire un article bien pensé, vrai et utile, non, savoir bien insulter un homme, le déshonorer aux yeux de tous ceux qui, jusque-là, l'ont toujours regardé comme un honnête homme, et s'arranger de manière à ce que, même en examinant l'article à la loupe, on ne puisse y rien trouver qui puisse amener une poursuite devant la cour d'assises.

* *

Et même quand on porte l'affaire devant un tribunal, on sait qu'on a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'échapper au châtimeur.

Qu'arrive-t-il parfois cependant ? C'est qu'un beau jour, l'insulté, fatigué, ennuyé de voir qu'il ne peut venger son honneur d'une manière légale, va droit à son insulteur et lui administre une volée de coups de poings ou lui cingle la figure d'un coup de canne.

S'il est le moins fort ou le moins adroit, c'est lui qui attrappe les coups.

Ceux qui me lisent doivent se rappeler plus d'une affaire de ce genre.

En France, on a le duel, et on se sert de ce moyen assez souvent, aussi le ton de la presse française est-il en général plus convenable que chez nous.

Mais le duel est assez bête en lui-même, et pas un homme ne va sur le terrain sans se le dire ; mais l'habitude, les mœurs, l'opinion publique qui s'impose !...

Parfois il n'est pas possible ; un homme d'honneur ne peut accepter de cartel de la part d'un bandit reconnu pour tel ; une femme ne se bat pas non plus.

Paris vient justement d'être le théâtre d'un drame, commencé dans l'ombre, continué dans les journaux, soumis même aux tribunaux, et qui vient de se terminer par des coups de revolver.

Madame Clovis Hughes, femme du député-poète, bien connu, après avoir été insultée et calomniée d'une manière ignoble depuis longtemps, avait enfin réussi à faire condamner l'un de ses ennemis à deux ans de prison, et se trouvait à la Cour quand celui-ci, par une finesse de procédure quelconque, obtint un nouveau sursis (l'affaire avait déjà trainé très longtemps).

Madame Hughes, folle de colère, ne put maîtriser ses nerfs et envoya trois balles dans la poitrine du calomniateur, qui se retirait en la regardant d'un air ironique.

L'affaire occupe beaucoup Paris, et tout le monde, sans distinction d'opinion, excuse madame Hughes.

Vous verrez que si cela continue on en viendra chez nous à se servir aussi du revolver.

* *

Je sais parfaitement qu'on peut parfois se laisser entraîner ; que par accident et la chaleur de la polémique aidant, on maltraite un peu trop un adversaire, cela s'excuse et on revient vite à de meilleurs sentiments ; mais on est forcé de reconnaître que, depuis quelque temps, on va trop loin dans les combats de la plume.

Cependant, un écrivain doit être fier de lui quand, réfléchissant à son passé, il peut constater que tout en luttant vaillamment, il n'a jamais insulté personne.

C'est le cas de Provencher, dont on va célébrer dans quelques jours les noces d'argent de journalisme.

Il a certes la plume bien acérée, il n'a jamais maché ses mots et appelle *chat un chat*, mais c'est toujours à bon escient, et il sait combattre un adversaire, mais en face et sans tour de Jarnac.

Quand on a lancé l'idée d'organiser une démonstration à l'occasion de cet anniversaire, on n'a rencontré aucune opposition nulle part.

Amis, ennemis politiques, tous se donnent la main.

—Du moment qu'il s'agit de Provencher, a-t-on répondu partout, bravo ! nous en sommes.

La fête aura probablement lieu le six janvier.

On parle de lui faire un présent royal.

* *

Je vais encore vous parler de la Cour du Banc de la Reine, c'est un sujet inépuisable, c'est là que se dévoilent bien des turpides et bien des misères.

Une des dernières affaires a eu un grand retentissement : la cause Buntin.

Vous connaissez l'accusation portée contre ce millionnaire qui, au moment de la débâcle de la Banque d'Echange, avait réussi, lui, directeur de cette institution, à se faire payer une somme de huit mille piastres au moment où les paiements étaient suspendus et où nombre d'actionnaires perdaient tout ce qu'ils possédaient.

Le procédé ne plût pas à tout le monde, et il fut traduit en cour criminelle. Les preuves étaient tellement évidentes qu'il était impossible de ne pas le déclarer coupable. C'est ce qui arriva ; aussi, la Cour était-elle remplie le jour où il fut condamné.

Banquiers, courtiers, hommes d'affaires et financiers en général se trouvaient là, voulant constater de leurs yeux jusqu'où irait l'audace de la loi qui se permettait de frapper un des leurs, un puissant.

Au milieu d'un silence solennel, l'honorable juge adressa une allocution à l'accusé et le condamna à dix jours de prison.

* *

En même temps, à la même heure, dans l'étage inférieur, dans le même Palais de Justice, un pauvre

diable, à la mine affamée, comparait devant la Cour de police.

Ce malheureux était venu la veille exposer sa situation aux juges, au chef de police, à tous ceux qu'il avait pu rencontrer :

—J'ai vingt ans, avait-il dit, je suis robuste, j'ai du courage, mais sans position, sans travail depuis longtemps, j'en suis réduit à ne plus savoir où coucher, et je ne puis me rappeler quand j'ai mangé pour la dernière fois. Du travail, messieurs, c'est tout ce que je vous demande.

Ses yeux étaient éteints, ses mains tremblaient la fièvre, ses dents claquaient, et c'est à peine s'il pouvait se tenir debout.

On lui donna un morceau de pain et on l'envoya à différentes personnes qu'on supposait pouvoir lui donner du travail.

Partout, il fut renvoyé sans succès.

Il fallait brusquer les choses et, le lendemain matin, plus faible, plus désespéré que jamais, en passant sur la rue Saint-Laurent, il s'empara d'un petit pot de fer blanc, qui valait bien cinq centimes, et attendit qu'on l'arrêtât.

Si un passant est en danger, soyez sûr qu'aucun représentant de la sûreté publique ne se trouvera dans les environs, mais ce jour-là, il y en avait un justement à portée qui lui mit la main au collet et l'emmena au poste.

Je crois bien que le malheureux avait choisi le moment, puisqu'il voulait être empoigné.

Deux heures après il comparait devant le juge.

—Vous ne pouvez plus me refuser de m'envoyer en prison maintenant. Condamnez-moi, je vous prie.

Il eut trois mois de prison, et le même soir il couchait sous le même toit que le millionnaire.

Celui-ci avait obtenu toutefois la permission de meubler la chambre qui lui était assignée, et c'est au milieu du linge fin, du velours et de la soie qu'il s'endormit après avoir dégusté un délicieux souper qu'il s'était fait envoyer.

L'autre, après avoir avalé la maigre pitance des voleurs et des vagabonds, s'étendit sur le grabat réglementaire et ne put fermer l'œil.

C'est toujours l'histoire de Jean Valjean qui est envoyé au bain pour avoir volé un pain.

C'est la puissance de l'or !

* *

"Mais, me disait à ce propos un homme grave, vous oubliez un côté de la situation. Si vous réfléchissez à la position différente de ces deux hommes, vous devez admettre que le premier a dû plus souffrir de la condamnation légère qui a été prononcée contre lui, que le second qui, en fin de compte, a voulu aller en prison. Le millionnaire n'a pas les mêmes habitudes que le misérable qui cherche un morceau de pain. Ils n'appartiennent pas au même monde, l'amour-propre n'existe pas chez ces deux hommes au même degré."

C'est possible. Moi j'ai toujours cru que l'honneur n'avait rien à faire avec l'argent, et qu'au contraire la loi devait être plus dure pour le riche que pour le pauvre. Il paraît que je me suis trompé.

* *

La population catholique de la province de Manitoba a célébré dernièrement le trente-troisième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché.

A l'époque où il a été nommé évêque, Mgr Taché était probablement le plus jeune de tous les prélats de la chrétienté. Il n'avait en effet que 27 ans.

Le nouvel élu résidait en ce moment à l'île à La Crosse, dans le Nord-Ouest. Il ne se doutait nullement de ce qui venait d'arriver, aussi sa surprise fut elle grande quand il reçut, au mois de février 1851, l'ordre de quitter sa mission pour se rendre à Saint-Boniface et de là en France.

Obéissant aux ordres de ses supérieurs, le jeune prêtre se rendit à Saint-Boniface où il sollicita de Mgr Provencher, dont il venait d'être nommé le coadjuteur, d'être soustrait à la grande responsabilité qu'on voulait lui imposer. Mgr Provencher lui dit en souriant :

—Ne vous effrayez pas ; c'est vraiment un grand défaut que votre jeune âge, mais je suis sûr que vous le corrigerez avant longtemps."

Le *Mail* ajoute en parlant de cette fête : "C'est le vœu sincère de toute la population, protestante comme catholique, que Mgr l'archevêque Taché vive assez longtemps pour revoir nombre d'autres anniversaires de sa consécration épiscopale."

LÉON LEDIEU.